

Corbas, le 29 janvier 2026

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la réunion du conseil municipal se déroulera le :

**Mercredi 04 Février 2026
À 19 Heures 30
Salle du conseil municipal**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour correspondant.

Conformément aux préconisations du conseil scientifique le port du masque reste recommandé pour les personnes positives, les cas contacts à risque et les personnes symptomatiques.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le maire,
Alain VIOLLET**

